

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 18 juillet 2022 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
Mme Jocelyne Boivin, conseillère
M. Michel Cordeau, conseiller
M. Yvan Duval, conseiller
M. Steeve Gauthier, conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller
Mme Vivian Viviers, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Présences et vérification du quorum
3. Acceptation de l'ordre du jour;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 20 juin 2022 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport de l'inspecteur municipal;
8. Rapport de la directrice générale ;
9. Présentation et adoption des états financiers 2021;
10. Club nautique St-Louis;
11. Autres sujets :
12. Période de questions ;
13. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présences et vérification du quorum

Les membres du Conseil étant tous présents, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu d'ajouter le sujet suivant au point 11 :
« Autres sujets » soit :

a) Demande de soumission pour la Chapelle, Phase I et rapport d'architecte pour la mise à niveau pour les normes du Code national du Bâtiment.

CA-22-07-18-01 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout ci-dessus mentionné.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 20 juin 2022

Lecture est faite du procès-verbal de la séance régulière du 20 juin 2022.

CA-22-07-18-02 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance régulière du 20 juin 2022 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

5.- Adoption des listes et rapports mensuels

La greffière-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de juin 2022 ;
- Conciliation bancaire au 30 juin 2022 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de juin 2022.

CA-22-07-18-03 Sur proposition de M. Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les listes et rapports mensuels pour le mois de juin 2022 tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

La greffière-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de juillet 2022.

CA-22-07-18-04 Sur proposition de M. Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la greffière-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport de l'inspecteur municipal

Mme Viviers dépose les rapports des permis émis pour le mois de juin 2022.

CA-22-07-18-05 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte des documents remis.

ADOPTÉ

9.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers remet aux membres du Conseil la correspondance suivante :

- Copie d'une lettre adressée au Maire de Fossambault-sur-le-Lac, M. Jacques Poulin;
- Copie d'une lettre adressée à un citoyen irrespectueux et agressif envers le personnel;
- Invitation au Tournoi de golf du Maire de Ste-Catherine au profit de Gestion Santé Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Après discussion, il est convenu de payer un foursome de golf pour le Tournoi de golf et de déléguer des membres du Conseil pour y assister.

CA-22-07-18-06 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de la directrice générale et l'autorise à payer un foursome de golf pour le Tournoi de golf du Maire au profit de Gestion Santé Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ADOPTÉ

9.- Présentation et adoption des états financiers 2021

M. Michel Fontaine de la firme Beaudet, Fontaine dépose et explique aux membres du Conseil le résumé des états financiers pour l'année 2021 et mentionne qu'il ne peut produire les états financiers définitifs puisqu'il faut d'abord les transmettre au MAMH pour approbation et que nous n'avons pas encore accès au programme PERFORM. Dès qu'il aura pu déposer et faire approuver les états financiers, nous recevrons la version finale. La bonne nouvelle est que nous avons un surplus un peu plus élevé que nos prévisions budgétaires dû en grande partie aux droits de mutation perçus.

L'adoption des états financiers est donc reportée à la prochaine réunion.

10.- Club Nautique St-Louis

Le Maire mentionne que les projets ont été affichés au Club Nautique durant le Souper des résidents et que des napperons ont été placés sur les tables pour avoir des suggestions. Il faut que ça avance. Il faudra aller en consultation publique pour avoir l'opinion des citoyens.

11.- Autres sujets

Demande de soumission pour la Chapelle, Phase I et rapport d'architecte pour la mise à niveau pour les normes du Code national du Bâtiment.

Le Maire mentionne que nous devons faire des demandes de soumissions pour obtenir une étude de Phase I auprès de firmes d'expertise de sol; de plus il faudrait demander un rapport d'expertise pour la mise à niveau pour les normes du Code national du Bâtiment pour la Chapelle.

CA-22-07-18-07 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à la directrice générale de faire des demandes de soumissions pour obtenir une étude de Phase I auprès de firmes d'expertise de sol; de plus il faudrait demander un rapport d'expertise pour la mise à niveau pour les normes du Code national du Bâtiment pour la Chapelle.

12.- Période de questions

Des citoyens présents tiennent à remercier le Conseil pour leur écoute et diligence à régler les problèmes de mise à l'eau à la Baie-des-Maher.

13.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h10.

CA-22-07-18-08 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h10.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Vivian Viviers
Greffière-trésorière